

Procès-verbal de l'assemblée générale 2017

24 janvier 2017, 20h30

Salle annexe du château

A 20h40, le quorum fixé par les statuts étant atteint avec 16 des 31 membres présents (voir liste des présences annexée), le président Yannick Consani ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il présente ensuite l'agenda de l'assemblée générale conforme à la convocation envoyée au préalable aux membres :

- rapport moral du président
- bilan des activités 2016, calendrier des activités 2017
- bilan financier
- cōtisations 2017
- changements des statuts de l'association
- renouvellement du conseil d'administration
- discussion

1. Rapport moral du président (Yannick Consani)

Le président a remercié toutes les personnes présentes pour l'intérêt qu'en tant qu'adhérent elles portent à P.E.V.V. et pour leur participation aux différentes activités réalisées par association, celle-ci ne pouvant fonctionner qu'avec la bonne volonté et le soutien des membres.

P.E.V.V. se porte plutôt bien avec un nombre d'adhérents qui se maintient au dessus de 30.

Les membres du bureau travaillent d'arrache-pied en se réunissant 1 fois par mois pour répondre aux attentes à travers les nombreux projets et activités qui seront rappelés par Christine Grenier après ce rapport moral.

Nous avons quelques projets en cours qui devraient mobiliser nos efforts en 2017, entre autre la création d'un verger commun avec plantations et greffes d'arbres. L'initiateur de ce projet est Guy Marie MASSE. Nous espérons que cette idée pourra se concrétiser cette année avec le soutien de la municipalité et la participation des habitants du village, la 1^{ère} des choses sera de trouver un terrain de plantation.

Le président a rappelé que P.E.V.V. a été crée non seulement pour développer quelques activités mais principalement pour défendre la protection du patrimoine et de l'environnement de notre beau village.

De nombreux projets de notre charte ont pu être réalisés ou sont en cours de réalisation, dont certains dépendent pour beaucoup de nos élus qui, en tant que décideurs, les ont menés à bien.

1°) Un objectif très important a été acquis avec l'inscription du château aux monuments historiques, cela permettra de protéger pour longtemps le centre de notre village. La municipalité se bat pour obtenir des subventions pour la réalisation des travaux nécessaires à la réfection et à la mise en conformité de ce bâtiment qui reste un atout majeur de notre commune.

2°) Un autre projet qui est en cours et qui devrait voir le jour en 2017, est l'installation d'une table d'orientation vers la chapelle.

3°) Le 3^{ème} point positif est l'aménagement de la rue du château pour lequel les travaux vont débiter au début du printemps et qui permettra aux habitants jeunes et anciens de se déplacer en toute sécurité dans le centre du village.

Dans le même temps les fontaines du centre vont être réalimentées en eau par le biais de l'ancien réservoir ce qui va contribuer à l'embellissement de la rue principale.

4°) Enfin concernant les travaux du chalet de la Vesancière des devis et des discussions sont en cours. Beaucoup d'habitants de la commune y compris nos élus et les responsables de la réserve sont sensibles à la réhabilitation de ce chalet. Dans un premier temps la remise en service du réservoir d'eau permettra de faire paître des chevaux et ainsi de préserver le pâturage, ce projet pourrait voir le jour cette année. Quant à la réfection du toit pour l'instant elle reste au stade de projet.

Avant de terminer je voudrais remercier tout particulièrement les membres du conseil municipal qui consacrent beaucoup de leur temps pour préserver le patrimoine et l'environnement de notre village, ce qu'ils font est très important et va dans le sens des actions souhaitées par notre association.

Approbation de l'assemblée : Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Bilan des activités 2016, calendrier 2017 (Christine Grenier, membre du conseil d'administration.)

ACTIONS MENÉES EN 2016 :

Sortie Hivernale à Lajoux en Mars

Malgré la neige qui tombait, nous avons maintenu la sortie raquette au Turet.. Une bonne quinzaine de courageux ont répondu à l'appel !

En redescendant, nous avons retrouvé les plus frileux au refuge du Florimont afin de déguster une bonne fondue, raclette ou pierrade.

Nettoyage de printemps fin avril

Nous avons constitué 4 équipes :

- 2 équipes se sont occupées de nettoyer les abords du village
- 1 équipe qui s'est occupée d'enlever le lierre sur les murets de la route de la Chapelle.
- 1 équipe qui a nettoyé au Karcher les murs du square sous le cimetière

Merci aux adhérents et amis du PEVV qui se sont occupés de coordonner le nettoyage.

Fête de la musique début Juin

L'Association « Au Bon Sens » a pris l'initiative d'organiser une petite fête de la musique locale, avant l'heure ! C'est tout naturellement que le PEVV s'est joint à elle afin de tenir la buvette durant la soirée. Les groupes de musique locaux se sont succédés une bonne partie de la nuit.

Décoration des Fontaines en Juin

A l'occasion du pèlerinage de la Pentecôte, nous avons relevé le défi de décorer les 7 fontaines qui bordent la rue principale, sur le thème des « Les Fables de notre Enfance ».

Un concours a été mis en place afin de retrouver le titre d'une fable de LA Fontaine. Bravo à Hugo

Un grand merci à tous ceux qui nous ont donné la main afin que cela soit un succès.

Cinéma en plein air, à la fin août

Sur l'initiative de la Mairie et en partenariat avec le Parc Naturel du Jura, nous avons accueilli un cinéma en plein air le temps d'une soirée. Ce fut une belle soirée, agréable et conviviale. Là encore, le PEVV était présent pour tenir la buvette !!

Pique-nique à la Vesancière, début septembre

Cette année, il y a eu affluence pour le pique-nique à la Vesancière. Le bouche à oreille a joué son rôle. C'est dans une ambiance bon enfant que l'après-midi s'est déroulée pour le plus grand plaisir des petits et des grands

Journée du patrimoine en septembre

Alexandre Malgouerné nous a, encore une fois, fait découvrir les merveilles de notre village. Départ depuis la Place de la Batteuse et arrivée dans la salle du conseil du château.

Il nous a parlé de l'architecture des différents monuments du village : monument aux morts, église, quelques maisons, château...

Un grand merci à Alexandre Malgouerné dont les conférences sont toujours passionnantes

Téléthon, courant novembre et décembre

Le PEVV s'est mobilisé pour aider à la confection des objets vendus à l'occasion du **Téléthon 2016** et nous avons aidé lors de la soirée du Téléthon

Décoration de la Fontaine du château à l'approche de Noël

La fontaine du château a revêtu son habit d'hiver pour quelques mois. A cette occasion, nous nous sommes réunis autour de celle-ci mi-décembre pour chanter Noël et boire un petit vin chaud tous ensemble.

Merci à toute la joyeuse, mais si précieuse, équipe des fontaines.

Tout au long de l'année :

Rénovation du chalet de la Vesancière.

Des démarches ont été entreprises en partenariat avec ma mairie afin de réfléchir à la rénovation du chalet de la Vesancière. C'est un travail de longue haleine qui se fera en différentes phases

PROJETS POUR 2016

Début mars

Nous prévoyons une sortie raquettes nocturne et fondue au refuge du Florimont

Au printemps

Prévision de faire une matinée de nettoyage du village

Pour **la Pentecôte**, nous espérons pouvoir re-décorer les fontaines du village

Courant septembre

Pour les journées du patrimoine nous envisageons une conférence sur le thème « Forêts et Alpagnes » et un pique-nique à la Vesancière le lendemain, avec le concours d'Alexandre Malgouverné.

A l'approche de Noël,

Nous prévoyons d'apporter notre aide au Téléthon et de décorer la fontaine du château.

Durant cette année 2017, 2 projets sont en cours de réflexion :

- Projet de Guy Marie Massé sur la plantation des arbres
- Organiser en partenariat avec le Bon Sens, une fête de la musique un peu plus structurée.

3. Bilan financier (Mark Büttner, trésorier)

Les recettes de l'année 2016 se sont élevées à 1640 Euros (dont 620 Euros de cotisations versées par les membres, et 400 Euros de subventions de la municipalité), les dépenses à 1205 Euros (manifestations et frais de fonctionnement). L'exercice se termine sur un excédent de 435 Euros, résultant à un avoir de 2776 Euros (banque et caisse).

Le budget 2017 prévoit des recettes et dépenses similaires à 2016,.

Approbation de l'assemblée : Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Fixation des cotisations 2015 (Mark Büttner, trésorier)

Etant donné la situation financière exposée au point 2., le conseil d'administration propose de maintenir les cotisations au même niveau que pour 2016 (20 Euros / an / membre).

Approbation de l'assemblée : La proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

5. Changement des statuts de l'association (Mark Büttner, secrétaire)

Sur la base de l'expérience acquise depuis la création de l'association, un certain nombre de changements dans les statuts de l'association paraissent souhaitables :

- Article 7 : il ne paraît pas souhaitable que le montant de la cotation annuelle soit inscrite dans les statuts. Ce montant ne figurera dorénavant plus que dans le règlement intérieur de l'association. Les modalités de fixation sont par ailleurs inchangées.
- Article 11 : constatant que la participation à l'assemblée générale est toujours peu au dessus du quorum, il est proposé de donner aux membres la possibilité de se faire représenter. Les modalités et limites de la représentation sont fixées par le règlement intérieur, notamment le fait qu'un membre ne peut représenter au plus deux membres absents lors de l'assemblée générale. Le membre souhaitant se faire représenter doit en informer le conseil d'administration par courrier ou courriel électronique avant l'assemblée générale.
- Article 13 : il est proposé de porter le nombre minimum de membres du conseil d'administration de 6 à 4.

Approbation de l'assemblée : Toutes les propositions de changement des statuts sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

5. Renouvellement du conseil d'administration

Le trésorier/secrétaire rappelle les dispositions fixées par les statuts concernant le renouvellement du conseil d'administration. Tel que précisé sur la convocation de l'assemblée générale :

- à la fin de chaque année, au moins deux membres doivent être renouvelés. Les membres sortants sont désignés soit par ancienneté (après 3 ans passés au C.A.), soit par tirage au sort si il n'y pas suffisamment de membres démissionnaires ou ayant 3 ans au C.A.
- le conseil d'administration de l'association doit être composé de 6 membres au moins
- les candidatures doivent être soumises au C.A. au plus tard 8 jours avant l'assemblée générale.

Après la démission de Agnès Crochat, et la fin de mandat de Mark Büttner, deux postes sont à pourvoir. Une candidature a été reçue : Rose-May Halbout. D'autre part, Mark Büttner a souhaité solliciter un nouveau mandat de 3 ans.

Les deux propositions ont été approuvées à l'unanimité des membres présents. Le conseil d'administration 2017 se compose donc de :

- Yannick Consani
- Mark Büttner
- Eliane Jonker
- Christine Grenier
- Rose-May Halbout
- Alexandre Malgouverné

Après diverses questions et propositions d'activités discutées autour du verre de l'amitié, le président lève la séance à 21h45.

6. Document annexés

- bilan financier 2016
- liste de présence de l'assemblée générale

Yannick Consani
Président

Mark Büttner
Secrétaire/Trésorier